

Acteurs et apports PARTICIPATION *(inspirée de: ÖGUT, 2005, Handbuch Öffentlichkeitsbeteiligung)*

Acteur(s)	Domaine	Apports
Porteurs de décision politiques	activité, position	développer des possibilités de solutions innovatrices pour des problèmes existants
		déléguer certaines tâches administratives à des citoyens actifs et organisés par eux-mêmes
		soutenir la prise de décision par la multiplication des connaissances et une préparation am
		renforcer l'acceptation et la légitimité de décisions politiques
		renforcer la confiance en les décisions politiques
		augmenter l'identification avec la commune, la région, le village, la ville
	relations avec les autres	connaître les besoins et attentes des différents groupes de la population
		réduire la pression des attentes et le lobbying de divers groupes d'intérêts (intérêts particu
		créer un cadre de traitement de conflits, prévoir l'équilibrage d'intérêts
		améliorer les flux d'information et de communication avec les citoyens
		intégrer des groupes marginaux
	information, transfer de connaissances	augmenter ses connaissances par les arguments et points de vue débattus par les autres (:
		améliorer ses compétences pour de futurs débats
		accéder à des informations décisives
	perception par les autres	développer des relations personnelles
		gagner en reconnaissance, sympathie, etc. en tant que porteur d'un rôle et personne
		améliorer son image
		améliorer le degré d'identification avec la commune, la région, le village, la ville



Commune de Troistorrents

Consultation publique pour un aménagement durable du cœur du village

INFORMATION PUBLIQUE

1. Séance d'information

- Situation
- Vision – proposition de la commune
- Consultation publique
- Délivrables

2. Information écrite avec bulletin d'inscription

CONSULTATION PUBLIQUE

Atelier 1	La mobilité dans mon village	24.11.2009
Atelier 2	Quel centre pour Troistorrents ?	15.12.2009
Atelier 3	Troistorrents demain	19.01.2010



Commune de Troistorrents

Consultation publique pour un aménagement durable du cœur du village

SEANCE D'INFORMATION DU 17 NOVEMBRE 2009

1. Situation du projet, étapes et calendrier :

- Donner un bref historique, expliquer la situation actuelle
- Mentionner le travail fait au sein de la commune
 - i. définition d'une stratégie commune (approche par la mobilité et la participation tout en veillant à la cohérence par rapport à d'autres travaux d'amélioration en cours)
 - ii. étude de mobilité pour évaluer l'ensemble des lieux potentiels de construction d'un parking
 - iii. travail par le groupe Parking pour définir une vision commune
- Expliquer les étapes futures :
 - i. 3 ateliers participatifs (explications sous point 2) pour consulter la population
 - ii. Synthèse des résultats et communication
 - iii. Elaboration d'un projet final par le groupe Parking
 - iv. Présentation au Conseil Communal puis à la population

2. Vision commune

- La commune de Troistorrents vise à **améliorer la qualité des cheminements piétons, des espaces publics et des espaces bâtis** tout en respectant l'importance identitaire de l'église et une continuité esthétique du bâti.
- Elle souhaite **choisir les emplacements les plus favorables au développement harmonieux du village de Troistorrents** pour la construction d'un parking et d'une maison communale.

3. Explication de la démarche

- Il s'agit de réaliser un processus participatif dans le but de prendre en compte l'avis de la population : 1.) la commune tient à **informer** la population sur les démarches actuelles et le cadre du projet 2.) la commune **demande l'avis** de la population par rapport à un **problème clairement défini** pour **connaître les préférences** de celle-ci. La consultation permet de préciser les motifs de débat. L'exécutif communal conserve le pouvoir décisionnel.

Objectifs de la démarche :

- **Informer** la population sur la vision de la commission « parking »
 - **Proposer** à la population différents emplacements pour la réalisation du projet « Parking » et « Maison communale »
 - Favoriser l'**écoute** des attentes et besoins de la population et permettre la participation à un processus démocratique
 - Améliorer la **compréhension** de la population sur les paramètres cadres du projet
 - Disposer d'un outil d'**aide à la décision** pour engager la concrétisation du projet
- **3 ateliers** seront organisés aux dates suivants : les mardis soir du 24.11.2009 / 15.12.2009 / 19.01.2010 et modérés par la Fondation pour le développement des régions de montagne. L'**inscription** aux ateliers est ouverte à toutes les personnes majeures ayant leur domicile à Troistorrents-Morgins. Les **thématiques** des ateliers seront liées les unes aux autres ; il est de ce fait préférable de suivre les 3 ateliers. Les participantEs travailleront dans des groupes de 15 personnes.
 - Les participantEs seront sollicités pour **analyser la circulation** actuelle à Troistorrents selon le type d'usager, **formuler une vision** pour les priorités retenues en matière de circulation, **analyser les sites** de construction proposés par la commune par rapport aux besoins manifestés et **formuler d'éventuels compléments**.
 - Les **résultats** de chaque atelier seront présentés sous forme écrite par des rapporteurs (FDDM). Ils seront **officiellement communiqués** à la fin du

processus participatif. La commune intègre les résultats par la suite dans sa réflexion sur la **concrétisation du projet d'aménagement**.

4. Eléments non négociables

- i. La commune de Troistorrents manifeste un besoin de 200 places de parc au total pour le village.
- ii. La commune de Troistorrents manifeste un besoin d'un nouveau bâtiment communal (450-500 m²) avec 6-10 places de parc.
- iii. La consultation publique porte sur la réflexion de la circulation à Troistorrents au sens large du terme et plus particulièrement sur ces deux projets de construction.
- iv. Tout nouveau projet doit garantir une accessibilité sécurisée au centre de Troistorrents pour les piétons et les véhicules.
- v. Tout nouvel aménagement doit pouvoir garantir l'écoulement du trafic sur la route principale.
- vi. Plusieurs sites de construction seront pris en considération selon les propositions exposées lors des ateliers.
- vii. Il est possible d'étendre le parking sur deux sites de construction au maximum.

Troistorrents

Aménagements durables au cœur du village

Éléments non négociables

- | | |
|---|--|
| 1 | Besoin de 200 places de parc au total (raisons : capacité insuffisante, parcage sauvage, non respect de la durée, non respect des marquages, insécurité des piétons) |
| 2 | Besoin d'un nouveau bâtiment communal (450 à 500 m ²) avec 6-10 places de parc à proximité immédiate |
| 3 | Amélioration de la qualité spatiale des espaces publics |
| 4 | Garantie d'un accès au centre sécurisé pour piétons et véhicules |
| 5 | Garantie de l'écoulement du trafic sur la route cantonale (env. 6400 vhc/j) |
| 6 | Plusieurs sites potentiels de construction |
| 7 | Possibilité d'étendre le parking sur 2 sites différents (max) + 1 emplacement pour la maison communale |

2) Objectifs retenus (consensus)

Informer la population sur la vision commune de la commission 'Parking'
Proposer à la population différents emplacements pour la réalisation du projet "Parking" et "Maison communale"
Favoriser l'écoute des attentes et besoins de la population et permettre la participation à un processus démocratique
Améliorer la compréhension de la population sur les paramètres-cadres du projet
Disposer d'un outil d'aide à la décision pour engager la concrétisation du projet

Troistorrents

Aménagements durables au cœur du village

Critères	Objectif	Besoin d'amélioration	Résultats escomptés
Convivialité au centre	Identifier des centres de rencontre (résoudre la mixité des sites actuels)		Rendre un espace de rencontre au centre
Qualité sociale de l'espace "centre"			Maintenir la cour d'école et améliorer la qualité des aménagements
Qualité paysagère de l'espace "centre"	Respecter l'importance identitaire de l'église dans l'espace bâti	Améliorer le "ruban" du bâti le long de l'axe routier (continuité esthétique)	
Qualité économique de l'espace "centre"			Maintenir une activité commerçante attrayante le long de l'axe routier
Besoin en places de parcage	200 au total	+150 places	+150 places (1 à max.2 parkings)
Utilisateurs parking	tous	y.c. personnes à mobilité réduite et personnes âgées	utilisation et accès aisé et sécurisé pour tous
Accessibilité parking	fluidité du trafic de la route cantonale sécurité piétons + véhicules motorisés	réaménagement des débouchés sur la route cantonale, sécurisation	utilisation et accès aisé et sécurisé pour tous
Liaisons au centre, qualité des cheminements piétons	Amélioration globale nécessaire, notamment les traversées de la route	Elargissement du pont Débouché Baillifard -> réflexion en cours Etat VS, en fonction de l'emplacement du parking	Améliorer les axes de mouvement scolaire (piétons et bus)

Résultats de l'atelier 1 du 24.11.2008

Code Constats et mesures proposées		Constat	Mesure	Constats globaux	Cheminement piétons	Pont	Trottoirs	Passages piétons - traversées	Accès école	Places de rencontre	Circulation automobile	Parcage	Axe principal route cantonale	Route du Pas - accès école	Zones de conflit
CONSTATS															
7	Conflits entre les véhicules (parking, transit)	X									X	X	X		X
8	Conflit saisonnier: en hiver, transit dû au ski	X									X		X		X
22	Le carrefour de la poste est problématique	X			X			X			X	X		X	X
23	Les places de parc au niveau de la Raiffeisen sont dangereuses, pas de visibilité	X									X	X			
63	Parking Raiffeisen (trop long véhicules parkés)	X										X			
36	Circulation routière plutôt fluide	X									X				
72	Tout va bien pour les automobilistes	X									X				
38	Bonne mixité piétons/voitures malgré le danger élevé sur les routes annexes	X									X				
41	Vitesse excessive des voitures (surtout là où la chaussée est étroite)	X									X				
64	Vitesse trop grande en arrivant du Val d'Iliez (pas de respect des limitations)	X									X		X		
65	Conflits enfants et voitures au niveau de l'école	X			X				X		X			X	X
66	Chargement et déchargement de camions devant les commerces	X									X	X			X
39	Manque de places de parc	X										X			
40	Emplacement des places de parc existantes inadéquat	X										X			
26	Conflits d'usages et de fonctions le long de la route cantonale	X		X	X							X	X		X
29	Les problèmes évoqués sont dus à la mixité des usages des lieux	X		X											X
30	Concentration des activités le long de la route cantonale (commerces, écoles, parcage,...)	X		X	X								X		
70	L'axe de la route cantonale: conflit d'usages entre les piétons et les automobilistes	X											X		X
46	Les zones sont mal définies (mixité d'usages et de fonctions)	X		X											
48	Tout le centre est problématique	X		X											
14	Mixité: les automobilistes qui transitent et les visiteurs qui s'arrêtent	X		X	X							X	X		X

circulation motorisée

généralités

Résultats de l'atelier 1 du 24.11.2008

Code Constats et mesures proposées		Constat	Mesure	Constats globaux	Cheminement piétons	Pont	Trottoirs	Passages piétons - traversées	Accès école	Places de rencontre	Circulation automobile	Parcage	Axe principal route cantonale	Route du Pas - accès école	Zones de conflit
16	La place centrale a une double utilisation (piétons et parking)	X								X		X			X
21	Le pont est dangereux et étroit	X			X	X									X
44	Lieux de conflit autour de l'école, derrière l'église, sur la route du Pas et le Pont de la Tigne	X				X			X					X	X
71	Vers l'école: conflit d'usages entre les piétons et les automobilistes	X			X				X			X		X	X
79	Conflits au carrefour face à la poste, l'accès à l'école est difficile, à n'importe quel moment de la journée pour tous les usagers	X							X					X	X
80	La double utilisation de la cour d'école n'est pas satisfaisante	X			X				X			X			X
27	Problèmes de parcage lors de manifestations	X										X			X
67	Voitures lors de manifestations parkées de manière dangereuse pour les piétons	X			X							X			
89	Les voitures se parquent sur le trottoir lors d'événements (enterrements, soirée)	X					X					X			X
28	Les voitures parkées sur le trottoir empêchent les piétons de passer	X			X		X					X			X
77	Danger du côté des commerces, car les voitures se parquent sur le trottoir	X			X							X			X
68	Stationnements "pirates" longue durée	X										X			X
24	Les véhicules "scotchés" pour toute la journée provoquent la circulation de ceux qui cherchent des places pour une courte période	X										X			X
90	Les habitants du centre du village ne bénéficient d'aucun garage ou parking	X										X			X
32	Passages piétons mal situés, dangereux pour les élèves	X			X			X	X						X
35	Flux des écoliers problématique	X			X				X						X
42	Les personnes âgées, enfants et personnes à mobilité réduite ne se sentent pas en sécurité	X			X										X
17	La place de l'Hôtel est un lieu potentiel de rencontre	X								X					
18	La place de la Treille est bien utilisée par les familles	X								X					
47	Passages piétons mal situés: mauvaise visibilité	X			X			X							
59	Passages piétons mal situés au niveau du Pont et de la Poste (mauvaise visibilité, pas sécurisé)	X			X			X							
61	Dangerosité des passages piétons	X			X			X							
73	Les passages (Pont et Poste) pour les piétons ne sont pas suffisamment sécurisés	X			X	X		X							
87	Les passages piétons vers la gare et l'hôtel sont en ordre	X						X							
74	Le cheminement derrière l'église est sécurisé mais pas praticable par tout le monde (escaliers)	X			X										
75	Autres liaisons potentielles pas praticables (escaliers), les piétons sont forcés à marcher le long de la route	X			X										
43	Trottoirs "inexistants"	X			X		X								
62	Trottoir trop étroit pour beaucoup d'enfants	X			X		X								
76	Première partie depuis le pont est dangereuse (mouvements scolaires)	X			X	X	X	X	X						
78	Rehaussement du trottoir rend la circulation piétonne plus sûre	X					X								

conflits d'usages

circulation piétonne

Résultats de l'atelier 1 du 24.11.2008

Code Constats et mesures proposées		Constat	Mesure	Constats globaux	Cheminement piétons	Pont	Trottoirs	Passages piétons - traversées	Accès école	Places de rencontre	Circulation automobile	Parcage	Axe principal route cantonale	Route du Pas - accès école	Zones de conflit
MESURES PROPOSEES															
4	Réfléchir aux zones avant et après le pont		X			X		X			X				
9	Déplacer le carrefour (jouer avec le niveau de la route)		X								X				
10	Elargir autour du carrefour Rte cantonale-Rte du Pas (giratoire?)		X								X				
13	Jouer sur le schéma de circulation (sens uniques)		X								X				
37	Giratoires à la place de préselections		X								X				
49	Meilleur contrôle de la vitesse: indicateurs de la vitesse aux entrées du village		X								X				
50	Meilleur contrôle de la vitesse: radar fixe		X								X				
51	Meilleur contrôle de la vitesse: gendarme couché		X								X				
52	Horaires réduits pour les camions		X								X				
25	Réglementer et contrôler les priorités de parcage		X									X			
69	Permettre un tournus pour les places de parque		X									X			
82	Améliorer l'accès à l'école: zone 30km/h		X						X		X			X	
53	Parking à l'entrée du village		X									X			
85	Utilisation de la cour d'école: parking Berrut pour les actifs		X						X			X			
86	Utilisation de la cour d'école: zone de parcage réglementé à la gare		X									X			
54	Sensibiliser les différents usagers activement aux transports publics		X								X				
57	Sensibilisation permanente des automobilistes		X								X				
88	Améliorer la circulation devant les commerces (discipline, réglementation), mais un parking est nécessaire ailleurs		X								X	X			
15	Planifier les axes d'accès aux zones sommitales du village, notamment en lien avec la route de traversée		X	X	X						X				
45	Proposer un autre cheminement de la route cantonale		X	X							X		X		
11	Contournement, enterrement de la route		X								X		X		
58	Seule une route de transit (contournement) peut faire changer les choses		X	X							X		X		
6	Elaborer un projet général (concept "mobilité et rencontres") tout en cherchant la coordination avec le Canton		X	X											
20	Améliorer la situation des places de rencontre		X	X						X					

circulation motorisée

généralités

Résultats de l'atelier 1 du 24.11.2008

Code Constats et mesures proposées		Constat	Mesure	Constats globaux	Cheminement piétons	Pont	Trottoirs	Passages piétons - traversées	Accès école	Places de rencontre	Circulation automobile	Parcage	Axe principal route cantonale	Route du Pas - accès école	Zones de conflit
1	Elargir au Moulin de la Tine		X			X									
2	Séparer visuellement route et trottoir au Moulin de la Tine		X			X									
3	Création d'une place photo pour le moulin, p.ex sur le pont		X			X									
5	Dédoubler le pont		X			X									
12	Aménager la zone autour de l'école (zone plus propice aux piétons)		X		X			X						X	
83	Améliorer l'accès à l'école: le piéton devrait avoir la priorité		X		X			X			X				
81	Améliorer l'accès à l'école: réglementations à trouver en fonction de l'heure de la journée		X					X				X		X	
84	Utilisation de la cour d'école: zone bleue, politique tarifaire		X					X				X			
19	Mieux aménager la place de l'Hôtel pour la rendre plus accessible		X							X					
31	Inciter les écoliers à emprunter un autre chemin		X		X			X							
33	Education routière dans les écoles		X		X			X							
34	Autre chemin piéton depuis la gare jusqu'au centre (traverser la route au niveau de la gare et passer par le chemin de la Treille)		X		X			X							
55	Elargissement des trottoirs, ou supprimer un d'un côté pour en avoir un plus grand de l'autre		X				X								
56	Améliorer le déneigement des trottoirs		X				X								
60	Passage sous-voie, pont pour piéton, feu de signalisation		X		X			X							

circulation piétonne

Groupe:

- Nanchen Eric
- Villard Blanche
- Antille Nicolas
- Sfar Doris
- Studer Florence



Mobilité, parking et bâtiment administratif Consultation publique

Atelier 1 : La mobilité dans mon village



Résultats de l'atelier 1

Résultats principaux de la soirée :

Circulation motorisée :

- Prépondérance de la route cantonale
 - ⇒ Tout et tous circulent, bougent principalement autour de cet axe
 - ⇒ Mixité totale des usages et fonctions
 - ⇒ Fluidité correcte, mais fréquentation trop intense de la circulation routière
 - ⇒ Chercher la cohérence avec les projets du Canton
 - ⇒ Vitesse souvent excessive, contrôle manquant
 - ⇒ Parcage sauvage, priorités mal réglées
 - ⇒ Manque de places de parc pour habitants, commerces, manifestations, ...
- Difficulté de circulation sur la Route du Pas et accès à l'école
 - ⇒ Conflits d'usages dans un espace limité et mal défini

Mobilité piétonne :

- Sentiment d'insécurité
 - ⇒ Revoir les emplacements et la qualité des trottoirs
 - ⇒ Revoir les traversées de la route cantonale
 - ⇒ Revoir les liaisons entre niveaux différents
 - ⇒ Permettre des cheminements piétons sûrs pour personnes à mobilité réduite (poussettes, aînés, enfants, etc.)

Places et lieux de rencontre :

- Place aux places !
 - ⇒ Optimiser les espaces d'arrêt, de convivialité pour les piétons

De manière générale :

- Revoir les cheminements, usages et fonctions. Penser aux solutions "soft", c'est-à-dire hors infrastructures.
- Cohérence entre les préoccupations des habitants et celles de la commune.

Remarques générales

- 1 Attachement à la maison de commune à sa place actuelle.
- 2 Quel que soit l'aménagement, besoin d'une zone de rencontre.
- 3 Avoir une place du village conviviale où les gens se rencontrent.
- 4 Un beau magasin à conserver / à créer.
- 5 Tenir compte dans tout projet de la possibilité d'un détournement souterrain futur de la route cantonale.
- 6 Serait-il possible pour des privés, d'acheter une place de parc sur le nouveau parking ?

Idées "hors cadre"

- 1 Petite cour au-dessus de la salle polyvalente
- 2 Creuser sous la salle polyvalente
- 3 Peut-on faire quelque chose sous la cour d'école?
- 4 Zones bleues pour les 18 places de la gare
- 5 Parking au G. Tell (côté Morgins) avec élargissement du trottoir (Attention au pont de la Tine, trottoir des 2 côtés, passerelle piétons)
- 6 Tunnel pour faire vivre la place du village: entrée: boucherie Berrut, sortie à la Gare
- 7 Acquérir terrain pour place de parc près du home
- 8 Rond-point avec place Bourgeoisie pour accéder Rte Pas. Avec places de P. sous la route cantonale en prolongements des 5-6 places existantes
- 9 En biais les places devant la Raiffeisen et Azalée ou rendre visibles les bornes
- 10 Supprimer les places devant Helvetia en compensant avec d'autres, pour créer mobilité piétonne sur place devant l'église
- 11 Elargir accès depuis Guillaume Tell pour les piétons
- 12 Déplacer la cour sur le parking de la salle polyvalente (récés échelonnées), plus de soleil pour les enfants, moins de circulation
- 13 Donner aux enfants une cour d'école agréable (bancs, arbres,...)
- 14 Appartements protégés et places de parc pour résidents (site B)
- 15 Commerces (vitrines) au rez (arcades) + appartements au dessus (site B)
- 16 Eventuellement médecin (site B)
- 17 Locaux pour répétitions à l'étage (site B)
- 18 Site B: Idéal pour un joli bâtiment (par exemple : habitations, appartements pour personnes âgées ? Appartements à loyers modérés pour jeunes ? Espace commercial ?)
- 19 Utilisation du sous-sol des parcelles 1776-1801
- 20 Site B anciens dépôts: vision du futur: Appartements protégés et quelques places de parc
- 21 Site C MC actuelle transformé en espace vert / parc public
- 22 env. 50 places sous la garderie pour des ayant droit (enseignants, associations, etc...)
- 23 Pourquoi les parcelles 63 et 75 ne sont pas proposées (site cour d'école)?
- 24 Site C: Annexer un passage piéton sous-terrain (profiter des travaux)
- 25 Cure transformée en maison communale
- 26 Cure transformé en garderie
- 27 Déplacer la salle paroissiale juste à côté de l'église
- 28 La Cure dans quelques années sera idéale pour une cantine scolaire ? C'est un bâtiment déjà bien équipé + bien situé
- 29 Site E: Possibilité de créer là, un chauffage à distance ??? pour l'église etc...
- 30 Parking et MC vers l'Helvetia
- 31 Parking et MC vers le vieux dépôt AOMC
- 32 Parking et MC sur les parcelles sœurs Berrut
- 33 2ème virage: transit par le haut du village (Mayette)
- 34 Accès direct à Chernarlier par un pont-barrage

Résultats issus de l'atelier 2 du 15.12.2009

SITE	Maison Communale (MC)	Parking (P)	Maison Communale ET Parking	Tendances retenues
B - anciens dépôts bourgeoisiaux	possible, mais favorable pour un autre usage par sa position centrale: cure, appartements protégés, commerces, ...	potentiel inintéressant/insuffisant, sécurité/fluidité de la circulation difficile	pas souhaité	→ Autre usage
				Attention propriété du terrain, sécurité d'accès
C - MC actuelle	jugé idéale, très centrale, site déjà connu, conserve l'identité du village	potentiel insuffisant, sauf si inclusion des parcelles autour + sous-sols	parking 45/50 places, à combiner avec une <u>place</u> à redonner au centre (espace vert et/ou de rencontre)	→ site C = MC
				Attention accès Rte du Pas, élargir la réflexion aux parcelles avoisinantes + sous-sols
D - cour d'école	centrale, à combiner avec une <u>place de rencontre</u> , également favorable à d'autres usages (cantine, garderie, centre médico-social,...)	toit pour faire une <u>place</u> , potentiel intéressant	à étudier, sous conditions mentionnées, inclure parcelles avoisinantes	→ site D = P ou MC et P
				Attention respect de l'identité/ de l'esthétisme, veiller à la cohabitation P + enfants, nuisances durant les travaux
E - sous l'église / Berrut	pas souhaité	valorisation d'un terrain inutilisé, potentiel intéressant, possibilité de mettre des places longue durée, nuisances sonores négligeables, décharge le centre	élargir la réflexion sur les parcelles avoisinantes, à étudier	→ site E = P ou MC et P
				Attention prévoir un aggrandissement du cimetière, distance + dénivelé au centre à maîtriser, sécuriser l'accès

Tendances à développer:

Les 5 propositions seront soumises à la commune

- ① site C (MC) + site D (P)
- ② site C (MC) + sites E (P)
- ③ site C (MC) + sites D/E (P)
- ④ site D (MC + P)
- ⑤ site E (MC + P)

M. Fabrice Donnet-Monay	<ul style="list-style-type: none"> - souhaite la bienvenue aux participants - excuse Mme Maret qui viendra plus tard - remercie la FDDM pour le rôle de porte-parole qu'elle a joué et précise que toutes les informations issues des deux soirées précédentes ont à chaque fois été transmises. - précise que les résultats seront envoyés personnellement à chaque participant par courrier et seront en outre disponibles sur le site internet de la commune. - remercie les habitants de Troistorrents pour leur participation.
Eric Nanchen	<ul style="list-style-type: none"> - revient rapidement sur l'ensemble de la démarche et sur les objectifs de chaque soirée. - précise que cette dernière soirée est l'occasion d'une mise en commun des idées soulevées lors des deux premières rencontres. Le but ultime de la soirée est de remettre à la commune une <u>option</u> c'est-à-dire une réflexion coordonnée et approfondie qui permettra au conseil communal d'aller de l'avant. Il ne s'agit donc pas d'un <u>projet</u>.
Nicolas Antille	<ul style="list-style-type: none"> - présente le programme de la soirée qui est affiché contre le mur. - revient ensuite sur des questions d'organisation, des règles de travail. Petite démonstration de jonglage (!). - sont présentés les 6 postes de travail qui diffèrent en fonction de la localisation de la maison communale et du parking. Le sixième poste est une « tribune libre » et sera aussi soumis au vote.
Un participant	- trouve étonnant qu'un poste comporte l'option « maison de commune sur le site Berrut » étant donné que cela n'a jamais été discuté précédemment.
Nicolas Antille	- répond que cette option a été discutée dans d'autres groupes que le sien.
<i>Les participants</i>	- <i>choisissent un premier poste (20 minutes)</i>
<i>Les participants</i>	- <i>passent à chaque poste pour une durée de 10 minutes par poste de travail.</i>
Nicolas Antille	<ul style="list-style-type: none"> - présente rapidement le contenu du sixième poste (tribune libre). L'idée présentée ici consisterait à déplacer le cycle d'orientation, garder l'école primaire et y déplacer la maison communale. Le parking serait localisé à Berrut. - invite les participants à profiter de la pause pour revoir les différents postes de travail
Les modérateurs	- rappellent très brièvement les réflexions de la soirée concernant leur poste de travail.
Nicolas Antille	- rappelle les règles du vote avant de procéder à celui-ci.
Un participant	- se demande pourquoi seul un vote est possible.
Nicolas Antille	- lui répond que la commune développera un projet concret sur la base de <u>tous</u> les éléments, idées mises en avant.
Les participants	- votent pour le projet de leur choix en y apposant une gommette
Le poste de travail n° 2 recueille le plus de suffrages (24 voix). Il consiste à maintenir la maison de commune à sa place actuelle et à construire un grand parking sur le site « Berrut ».	
3 participants	<ul style="list-style-type: none"> - prennent la parole pour relever différents points : - l'avantage du projet 4 par rapport au projet 2 est qu'il aurait permis la création d'une place au centre du village. Toutefois le vote ne déçoit pas l'intervenant étant donné que le projet 2 était quand même son deuxième choix - partant du constat qu'il est impossible de localiser tous les projets au centre du village, le projet 2 est estimé cohérent dans le sens où les voitures restent à l'extérieur du village. - il est heureux que les participants aient mis en avant la population et non la voiture. Les piétons sont en effet prioritaires et les voitures doivent rester à l'extérieur du

	<p>village afin de conserver une certaine vie sociale.</p> <ul style="list-style-type: none">- il est fondamental que la démarche entreprise lors de ces 3 soirées soit réellement utile et ne devienne pas un alibi.- les participants ont su tenir compte de l'aspect financier de cette intervention- les entrées se font au même endroit quel que soit le projet.
Eric Nanchen	<ul style="list-style-type: none">- prend la parole et demande au conseil communal de le rejoindre- il rappelle encore une fois que le projet qui sera remis est une option et que les autorités recevront par conséquent toutes les informations de tous les postes de travail
Un participant	<ul style="list-style-type: none">- remet symboliquement à la commune l'option qui a été choisie.
Mme Maret	<ul style="list-style-type: none">- remercie de ce résultat bien tangible- rassure les participants : cette démarche n'est pas une démarche alibi.- informe les participants que d'ici fin juin le conseil communal aura pu mettre en forme l'ensemble de la démarche et restituera les résultats à la population de Troistorrents.- remercie les habitants de leur participation, le conseil communal avait besoin de cette mobilisation de la part des habitants et estime qu'il est important de pouvoir s'appuyer sur une partie de la population représentative de l'ensemble des citoyens.- remercie la FDDM pour son travail- et invite tout le monde à un apéritif que clôturera la soirée.

Proposition		Maison Communale	Parking
Critère			
N°: 1 MC: emplacement actuel / P: cour d'école	Localisation	Parcelle actuelle; site de la maison communale trop petit. Adjoindre à la maison communale les parcelles 1776 , 15 pour les places de par cet/ou espace convivial/vert	Sous-terrain dans la cour d'école (creuser sous la cour d'école et garder le niveau actuel); vérifier s'il y'a possibilité de faire un passage à niveau à partir de l'autre côté de la route
	Accès piétons: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)	Rendre l'accès accueillant et moderne	
	Accès voitures: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)	Améliorer toute la circulation autour de l'accès à la Route de Pas (point critique aujourd'hui!), décharger le centre. Prévoir 6 à 10 places de parc.	Depuis Berrut, pour le parking combiner avec les places de parc le long de l'accès. Accès depuis la Route de Pas non souhaitable.
	Surface / taille / volume (nombre de places de parc, etc.)		150 places, maximum deux niveaux sous-terrain
	Parking: politique de paiement, gestion des places de parc et occupation		
	Esthétique / Image	Garder le style de construction	Remplacer la cure (démolir, moins de surface nécessaire)
	Combinaison avec d'autres besoins, autres usages des lieux		
	Idées folles/supplémentaires pour cette proposition	Cure et maison communale au niveau de la garderie	Supprimer le cimetière et étendre le parking à la place

Valeurs du site:

Aspects positifs	Attention aux risques suivants:
Maison communale au centre	Comment garantir la circulation pendant les travaux?
	Nuisances sonores importantes, notammen pendant les travaux
	Où iront les enfants pendants les travaux?
	Coûts élevés?
	Penser globalement et inclure les possibilités d'un tunnel sous-centre
	Garantir une vrai place aux enfants

VOTE: 0 VOIX

Proposition		Maison Communale	Parking
Critère			
N°: 2 MC: emplacement actuel / P: sous l'église, Berrut	Localisation	Il est pertinent de conserver la maison communale au centre du village; sur la parcelle actuelle.	Parcelle 79. Le parking n'est qu'à une centaine de mètres du centre du village, l'accès excentré permet de désengorger le centre.
	Accès piétons: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)	Il est nécessaire d'améliorer l'accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite. Garantir la sécurité des cheminements, notamment la traversée de la route et la largeur du trottoir.	2 accès doivent être créées (en direction de l'église et en direction de l'école): ascenseur pour personnes à mobilité réduite. Le trottoir sous l'église peut être supprimé au profit du trottoir aval.
	Accès voitures: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)	Quel que soit le nombre de place, souterrain ou pas, le stationnement engendre des conflits à cet endroit. À étudier de manière approfondie.	L'accès doit se faire par la boucherie Berrut (entrée et sortie)
	Surface / taille / volume (nombre de places de parc, etc.)	Au fil des groupes: 20, 10, 6 places de parcs (réservées pour handicapés + évent. police) possibilité de parking souterrain mais pas optimal; garder la possibilité d'un futur projet de tunnel.	Il faut créer le plus de places possible ou au moins prévoir de pouvoir en rajouter. Cela suppose: enterrer le plus possible les premières, prévoir les structures qui permettront d'accueillir de nouveaux étages.
	Parking: politique de paiement, gestion des places de parc et occupation	Une réelle politique de stationnement doit accompagner le projet pour l'ensemble du centre. Différentes variantes sont envisageables: macarons, parcomètres, gratuité au début pour le parking ou max 1h, etc.	
	Esthétique / Image	2 options: soit rénover la MC soit raser et reconstruire dans le "style du village" avec p.ex des "pilotis" afin de pouvoir stationner des voitures dessous (cf pharmacie)	Nécessité de limiter l'impact visuel. (voir solutions proposées pour le poste 3)
	Combinaison avec d'autres besoins, autres usages des lieux	Il faut éviter que les places de parc devant la MC servent à un autre usage.	L'accès à la cour d'école et son utilisation doivent être revus dès lors qu'un parking est créé à proximité. Amélioration en terme de qualité; libérer la cour d'école pour les enfants. Créer des zones de convivialité au centre sur les places libérées.
	Idées folles/supplémentaires pour cette proposition	Construire ailleurs la maison communale et utiliser le bâtiment/la parcelle pour une autre affectation p.ex appartements pour personnes âgées. Extension possible sur les parcelles privées à l'Est.	Création d'une place sur le toit du parking, pouvant accueillir fêtes et autres événements.

Valeurs du site:

Aspects positifs	Attention aux risques suivants:
La création du parking permet de délester le centre du village et de favoriser la vie sociale du village (création d'une petite place).	... pour autant qu'il y ait une diminution des places de stationnement au centre (éviter les possibilités d
MC au cœur du village	... qu'une politique de stationnement soit mise en place et appliquée
Conserve la possibilité d'un futur tunnel sous le village	... et que l'accès à la cour d'école par les véhicules motorisés soit supprimé
Coûts de la construction du parking peu élevés, peu de nuisances pendant le chantier	

VOTE: 24 VOIX

Proposition		Maison Communale	Parking
Critère			
N°: 3 MC : Emplacement actuel et P : Cour d'école + Berrut	Localisation	Emplacement actuel	Parcelles 79 + 73 (Cour d'école + Berrut) avec tunnel de liaison
	Accès piétons: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)	Garder 15 à 20 places de parc à côté de la Maison de Commune	Ascenseur dans le virage pour atteindre le niveau de l'église. Mettre un trottoir large du côté Berrut et non du côté église !
	Accès voitures: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)	Entrée/sortie piétons sur la cour d'école	Par Berrut et par la Cure actuelle (cf. au projet déjà existant).
	Surface / taille / volume (nombre de places de parc, etc.)	Possibilité d'acquérir des parcelles avoisinantes. 15 à 20 places de parc.	Env. 50 places sous la cour d'école et entre 150 à 200 (voire même davantage) à Berrut. Les 2 parkings reliés par un tunnel. Circulation pour "chargements" des élèves, sous la cour d'école. Parking à des niveaux encore inférieurs.
	Parking: politique de paiement, gestion des places de parc et occupation		Possibilité de location au mois / à l'année pour les commerçants, les habitants. Des macarons
	Esthétique / Image	Style chalet modernisé	2 niveaux sous la route; paroi végétalisée
	Combinaison avec d'autres besoins, autres usages des lieux		Créer une place du marché ? Créer une place conviviale au centre (école/cure). Améliorer la qualité de l'espace cour d'école. Cure = future cantine de l'école ?
	Idées folles/supplémentaires pour cette proposition	La MC à la place de la cure	Applanir la place devant l'église

Valeurs du site:

Aspects positifs	Attention aux risques suivants:
En Berrut : Parking et voitures les plus cachés possible. Rester 2 niveaux en dessous de la route	Garder la possibilité de faire Le Tunnel ! (pas trop de souterrains !)
Possibilité de faire une paroi végétalisée	Durant les aménagements, comment faire avec la cour d'école ? Et la gestion du trafic ?
Place conviviale entre l'école et la cure.	Budget élevé: Ne pas augmenter les impôts !
Créer une vraie cour d'école	Garder la cure pour éventuelles cantin scolaire
Grand potentiel d'agrandissement en dessous	Projet trop centré
	Nuisances durant les travaux ! Grand chantier...

VOTE: 8 VOIX

Proposition		Maison Communale	Parking
Critère			
N°: 4 - Site D MC et P dans la cour d'école	Localisation	Raser La Cure et y mettre la MC	En sous-terrain sous la cour d'école
	Accès piétons: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)	Les Piétons doivent être prioritaires. Il faut faire un accès sous-voie proche de la Bourgeoisie + un ascenseur qui nous ramène à niveau de la cour d'école ou de la place aménagée	
	Accès voitures: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)	Barrer la route au niveau de la salle de Gym (attention, problème de niveau)	Depuis Berrut, faire un tunnel permettant la déviation de la circulation et l'arrivée directe dans le parking: env. 200 places sur plusieurs étages
	Surface / taille / volume (nombre de places de parc, etc.)	Pas d'idée précise. Eviter un encombrement.	Creuser sous la cour d'école et faire plusieurs étages de 50 à 70 places chacun.
	Parking: politique de paiement, gestion des places de parc et occupation		
	Esthétique / Image	Ne pas rivaliser l'image de l'église.	Garder et améliorer la place destinée aux enfants. Parking souterrain.
	Combinaison avec d'autres besoins, autres usages des lieux	Place de manifestations et de rencontre	
	Idées folles/supplémentaires pour cette proposition	Volonté forte de garder cet espace pour les enfants et les manifestations. Beaucoup plus de potentiel (belle et grande place à niveau et centrale)	

Valeurs du site:

Aspects positifs	Attention aux risques suivants:
Position centrale dans le village	La position centrale et la proximité des services peut se transformer en inconvénient lorsqu'il y a mixité (pluralité des usages et présence trop nombreuse des usagers) = encombrement total
Proche de tous les services et commerces	Conflit avec les enfants. Problème de circulation, de sécurité... Les enfants doivent rester prioritaires sur cette place. Nécessité de conserver la cours d'école.
Meilleure place pour aménager un "Espace convivial" au soleil	Coût démesuré des travaux ?
Possibilité de mixer les publics pour créer un espace de rencontre	Nuisances pendant les travaux

VOTE: 12 VOIX

Proposition		Maison Communale	Parking
	Critère		
N°: 5 MC et P à Berrut sous l'église	Localisation	A l'entrée du village, parcelle 79 bâtiment Berrut	Parcelle 79
	Accès piétons: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)	Accès accueillant par la route cantonal	2 accès nécessaires (en aval de l'église par un tunnel, sortie parcelles 42/43, et en direction de l'école à l'intersection par rapport au cimetière); ascenseur pour personnes à mobilité réduite.
	Accès voitures: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)	Places de parc dans le parking prévues pour la MC; création d'un rond-point sur la route cantonale à l'entrée du futur parking.	Sortie direction de Monthey, prévoir un rond point pour l'accès. Autre sortie proposée au niveau de la cure
	Surface / taille / volume (nombre de places de parc, etc.)	Pas de commentaire	Dimension importante (garder les possibilités d'agrandissement) tout en maintenant les coûts à un niveau bas
	Parking: politique de paiement, gestion des places de par cet occupation	Si on construit une maison communale, l'aménagement se fera en seule fois.	Places de longue durée (plus loin dans le parking), place à louer au mois/ à l'année pour les habitants, parc payant mais gratuité pour la première heure
	Esthétique / Image	Important. Bâtiment utilitaire qui doit être visible et contribuer à l'image positive de Troistorrents; pas trop haut.	S'efforcer à préserver le paysage et intégrer tout projet de construction en terme d'image
	Combinaison avec d'autres besoins, autres usages des lieux	Combiner avec la poste ?	
	Idées folles/supplémentaires pour cette proposition	Préserve le centre ou la maison communale actuelle pour d'autres fonctions (accueil touristique...)	Réserve pour d'autres utilités (Remarque: le vide aujourd'hui était bâti autrefois...)

Valeurs du site:

Aspects positifs	Attention aux risques suivants:
Peu de nuisances lors de la construction	Les voitures viendront tout de même tourner au centre.
Facilité d'accès si maison communale	Maintenir ou créer de places pour handicapés au centre du village
Dimension	
Réserve de place	
Propriété communale	
Mise en valeur des Moulins	
Parking et maison communale au même endroit: facilité d'accès, utilitaire	
Préserve le centre et la cour d'école	
Parking proche du centre, plus de sécurité au centre	

VOTE: 17 VOIX

Proposition		Maison Communale	Parking
	Critère		
N°: 6 MC: école actuelle / P: Berrut et entrée village	Localisation	Dépalcer le CO Garder l'école primaire comme aujourd'hui Mettre la MC avec l'école primaire, ou juste à côté	A Berut ou à l'entrée du village
	Accès piétons: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)	Accès prioritaire	
	Accès voitures: localisation, entrée/sortie, type de mesures/installations (sécurité...)		Accès près du pont de la Tine, par Berrut
	Surface / taille / volume (nombre de places de parc, etc.)		Tous les parkings sous Berrut, il y a assez de place pour "tout" à cet endroit
	Parking: politique de paiement, gestion des places de par cet occupation	Juste quelques places de très courte durée à l'école	Parking payant pas de voiture "scotchées" dans le village position d'autres parkings sous l'AOMC ou vers ZITA
	Esthétique / Image		Très important! Caché par des parois végétalisées
	Combinaison avec d'autres besoins, autres usages des lieux	Oser aborder le souci du CO et de son agrandissement et déplacement	
	Idées folles/supplémentaires pour cette proposition	MC à Morgins sur le terrain acheté en décembre 2009 par la commune, relier ensuite Troistorrent à Morgins par un funiculaire	Parking à Morgins idem MC MC et P à Fayot

VOTE: 1 VOIX



Mobilité, parking et bâtiment administratif Consultation publique

Atelier 1 : La mobilité dans mon village



Observations à l'issue de l'atelier 1

Difficultés, conflits ressortant de l'atelier (type de conflits, protagonistes, importance accordée, ...)

Citations des observations par les modérateurs :

« Un souci: le manque flagrant de confiance dans le conseil communal, il y a une "grande distance", il faudrait peut-être réduire cette méfiance par une participation plus nombreuses des conseillers pour la phase de mise en commun, simplement pour qu'ils reçoivent de première main les résultats des travaux. »

« Pour que la population se sente écoutée, il faut quelqu'un pour l'entendre. La présence du Conseil à la restitution des résultats me paraît indispensable. »

« Manque de présence des élus pour recevoir, écouter les résultats communiqués. »

Observations quant à la participation

« Les participants ont fait preuve d'une approche très constructive. »

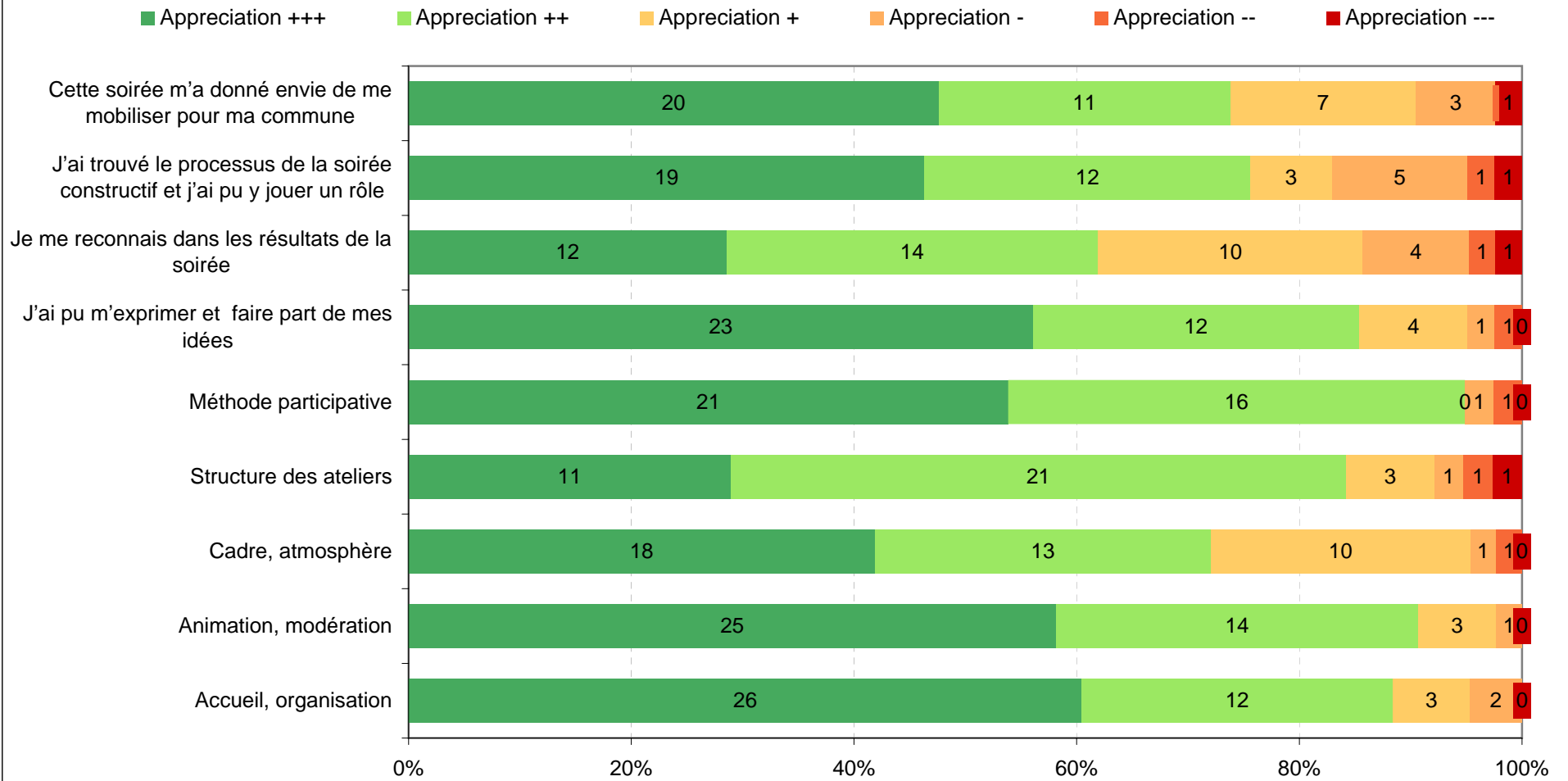
« Une dynamique très riche dans le groupe, et très constructive. Un fort besoin de s'exprimer qui confirmait à mon sens la nécessité d'un tel dispositif. »

« Beaucoup d'idées sont présentes, beaucoup de personnes ont déjà réfléchi longuement à des aspects partiel ou plus globaux, il faudra(it) permettre leurs émergences. »

« Lors de la présentation au début de l'atelier, beaucoup de personnes ont clairement annoncé qu'ils souhaitent participer activement à l'amélioration du cadre de vie de leur village. »

« Malgré la demande des participants de faire la suite avec les mêmes groupes, se poser la question de la pertinence de mélanger. » (Aînés et jeunes restent à l'ombre des autres)

Atelier 1, 24.11.2009 - Total : 43 questionnaires remplis





Mobilité, parking et bâtiment administratif Consultation publique

Atelier 2 : Quel centre pour mon village ?



Observations à l'issue de l'atelier 2, 15.12.2009

1a. Résultats principaux de la soirée :

Méthode : L'évaluation des conséquences de l'implantation d'une maison communale / parking / MC+parking a été élaborée en plusieurs tours successifs. Cette façon de travailler de manière cumulative n'a pas posé de problèmes ; chaque groupe entrait facilement dans la logique du précédent, parfois en contestant/précisant les énoncés formulés auparavant. Seul un groupe a souhaité de travailler en « grand groupe ». Des idées « hors cadre », « folles » ont permis de s'exprimer librement tout en sachant que pas tout ne sera repris.

Les **résultats** de l'analyse par site sont résumés dans le tableau annexe.

Considérations générales : Le piéton a aussi sa place à Troistorrents. Deux tendances principales pour dessiner l'ensemble du centre de Troistorrents se dégagent : 1- donner de la place aux places, décharger le centre ; 2 – regrouper les activités principales du centre et créer un vrai centre attrayant (sans suivre la logique d'un axe de transition).

L'idée des petits parkings sur plusieurs niveaux est rejetée car elle est jugée irréaliste car la faisabilité économique n'est pas donnée.

1b. Difficultés, conflits ressortant de l'atelier (type de conflits, protagonistes, importance accordée, ...)

Il est apparu que le cadre posé par la Commune est contesté par une partie des participants. Les ateliers sont conçus de manière de permettre des « marges de manœuvre » pour le travail des participants (idées hors cadre, etc.).

Quelques propos entendus portant sur le rôle des mandataires (FDDM) qui est perçue comme étant instrumentalisée par la commune. A partir du moment que quelqu'un paie et quelqu'un est payé, ce genre de remarques est toujours présent (conflit-type).

2. Observations quant à la participation (*citations observations animateurs*)

Les groupes ne sont pas au complet (1-3 personnes manquantes par groupe).

Participation très riche de presque tous les membres du groupe.

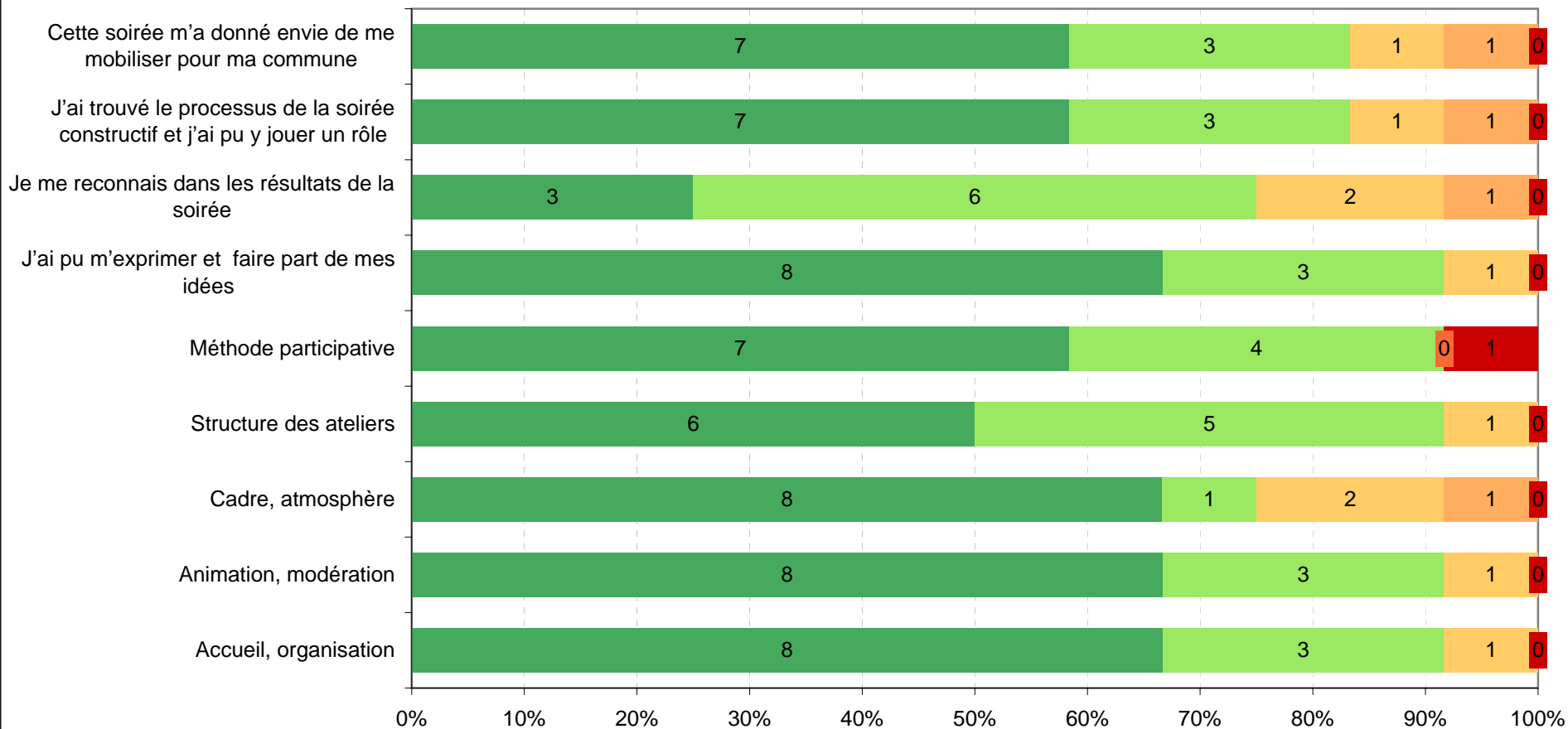
Une fois les résistances de départ vaincues, la participation est vive, les discussions très animées.

Les participants ont eu presque tous un rôle actif, plus souvent que lors de A1.

Participation dans le respect des autres. Constructive, vers l'avant, positive.

Atelier 2, 15.12.2009 - Total : 12 questionnaires remplis

■ Appreciation +++ ■ Appreciation ++ ■ Appreciation + ■ Appreciation - ■ Appreciation -- ■ Appreciation ---





Mobilité, parking et bâtiment administratif Consultation publique



Atelier 3 : Troistorrents demain

Observations à l'issue de l'atelier 3, 19.01.2010

1. Observations quant à la participation (*citations modérateurs*)

Nombre de participants présents : environ 65 personnes

Les participants se sont prononcés au sujet du scénario proposé d'une façon qui m'a paru réfléchi et sincère. Ils ont examiné attentivement les différents éléments auxquels ils étaient appelés à répondre, ont écouté attentivement les arguments des uns et des autres.

Ils ont montré un bel engagement; on a senti qu'ils ont pris confiance en la démarche et croient en l'utilité de leurs apports.

Les échanges étaient extrêmement courtois, conciliant les uns envers les autres.

Une belle discipline dans l'ensemble, ce qui facilite le déroulement.

Une participation très active au début, un peu moins par la suite (c'est normal) au fil des rondes.

Une possibilité pour tous d'avoir pu s'exprimer.

Une satisfaction assez générale, surtout exprimée en particulier dans les discussions autour de l'apéro, mais aussi par les remarques publiques en fin de séance.

Le changement de dynamique était je pense utile après les autres soirées en plus petits groupes. C'était un peu aussi comme un « retour à la réalité » de « l'ensemble » du village réuni.

2. Difficultés, conflits ressortant de l'atelier (type de conflits, protagonistes, importance accordée, ...) (*citations modérateurs*)

Probablement pas mal de points de vue différents, pour le moment focalisés tout de même sur la proposition choisie. La suite du processus va être importante pour conserver ou non cette « unité de doctrine ».

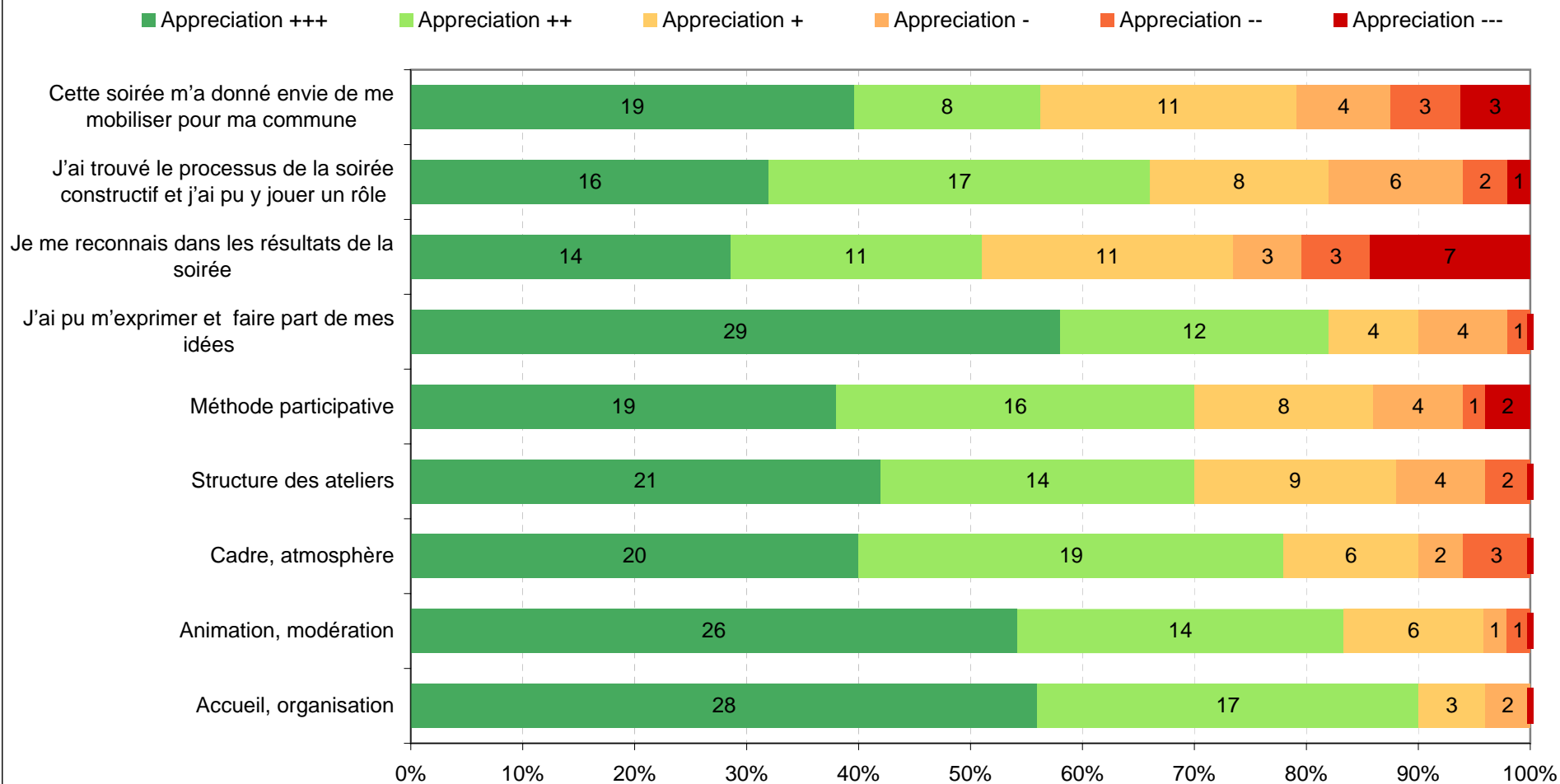
Accès voiture à la maison communale est un point crucial qui demande à être bien étudié, car il se fait à un endroit névralgique qui pose déjà actuellement problème.

Acceptabilité de cette variante exige une discussion générale et approfondie de la place de la voiture dans le village (politique plus restrictive du parcage, réglementation voire interdiction des accès par voiture). En effet, la force de ce scénario réside dans la marge de manœuvre qu'il offre pour améliorer la convivialité des espaces publics et la qualité de vie du lieu.

3. Recommandations exprimées par un modérateur

Garder ce dynamisme engendré par les ateliers. Ne pas attendre trop avant de transmettre les résultats, avoir rapidement la suite du processus sur pieds, utiliser les participants pour en faire des ambassadeurs auprès de la population pour la réalisation du projet...

Atelier 3, 19.01.2010 - Total : 50 questionnaires remplis



Atelier 1

bon début de travail pour exprimer nos idées

la discussion doit porter sur un périmètre plus grand

manque de temps pour parler de tout ce qui a été émis par les participants

dommage de la pression du temps

manque de temps pour traiter tous les points du programme de la soirée

temps à disposition trop court; deuxième partie de l'atelier pas réalisée

pas assez de temps pas pu aborder le dernier thème

peu de temps

bonne initiative pour la participation de tous

tous ces problèmes viennent de quoi? Pas de discussion là-dessus!!!!

cadre atmosphère: mal installé

méthode participative: fouillis

c'est l'occasion de faire autrement connaissance avec les gens de Troistorrents

Participant 01:

bon système de faire dire à chacun sa motivation

sourire calme efficacité

agréable retour sur les bancs d'école

intéressant de parler en petits groupes

me suis sentie à l'aise et écoutée

on avance bien et chacun incite l'autre à parler autant en petits groupes qu'en groupe de travail complet

la synthèse finale est intéressante et rassurante sur les préoccupations des habitants

bien guidés, nous avons bien avancé et même déjà émis des suggestions

Cette soirée m'a donné envie de me mobiliser pour ma commune absolument c'est agréable et valorisant d'être écouté, on se rend compte que nos idées sont assez bonnes, merci!

Groupes trop grands ou trop peu d'ateliers...il semble qu'on a pas tout dit...vivement le 15

j'ai apprécié de pouvoir présenter des débuts de solutions, quitte à être un peu bousculée par les animateurs...

Il est vrai que le temps passe vite et qu'on peine à respecter la parole de chacun

Participant 02:

Accueil: bien mené

Animation: animatrice compétente

structure claire des ateliers

tout le monde peut s'exprimer

bonne initiative de faire des petits groupes

je me reconnais dans les résultats de la soirée: oui dans ce 1er atelier

le but précis du processus participatif est ressorti

merci pour la conduite de cet atelier qui a permis de m'exprimer moi simple habitant...

Atelier 2

Vive le cœur du village

Je trouve le système pas équitable car je pense qu'environ 70% des participants étaient contre l'ancien projet et que le téléphone arabe a dû fonctionner quelques jours avant les ateliers. J'ai remarqué une famille avec couple fils, belles filles, beau fils, etc. (10 personnes)

Pourquoi la parcelle Baillifard ne peut-elle pas être utilisée?

Vraiment bravo et merci à la commune de nous offrir cette réflexion et aussi à nos guides-modérateurs qui tirent le meilleur des idées et nous motivent

Atelier 3

première participation, je vous félicite car l'expérience a été enrichissante

merci à tous

très bonne expérience

très bien sur tous les points. merci à tous

transformer et réaménager aussi la cure (centrale dans le village, trop grande pour l'usage fait)

ateliers 1 et 2 excellents, félicitations aux animateurs, Atelier 3 nettement moins agréable

reste à ce que la commune fasse le nécessaire pour satisfaire la majorité des citoyens ayant participé aux ateliers

bravo! merci aux initiateurs, allez de l'avant

merci pour ces 3 soirées que j'ai trouvées hyper intéressantes. Tout le monde a pu s'exprimer, c'est génial à refaire

ce troisième atelier était une bonne chose pour donner des idées aux personnes responsables de trouver un site qui tienne la route. Jusqu'à là c'est ok. Par contre si le vote doit désigner définitivement l'emplacement du site, du fait que les 2/3 des participants font partie du Miic alors que seulement 1/3 représente le conseil communal, je trouve que cela est un manque flagrant de cohérence.

SITE	GR.	Maison Communale			Parking			Maison Communale ET Parking		
		Forces	Faiblesses	Remarques *	Forces	Faiblesses	Remarques *	Forces	Faiblesses	Remarques *
B - anciens dépôts bourgeoisiaux	3	site nouveau, bon emplacement, aussi pour la cure p.ex	complexité de réalisation, coût d'achat des parcelles voisines	évent. Achat p.12/9/10 (ok pour 20-50 places) appartements protégés pour personnes âgées (proche EMS) 4) veiller à la continuité du bâti (bâtiments "massifs" voisins Bourg. et pharmacie)		uniquement quelques places, conflits avec la circulation même si pas de grands mouvements de circulation	complexité de réalisation en raison du chemin de fer: soutènement pendant les travaux			pas souhaitable de combiner MC et grand parking
	4	Maison communale sur 3 niveaux + parc au rez (aspect comme bâtiment Pharmacie)		Site pas forcément approprié pour parking ou maison communale	Si parking: possibilité de creuser sous la voie de chemin de fer	*Places de parc inutiles car directement sur la route cantonale, accès difficile; *Un accès ds un parking au centre du village prend de la place	Rachat de Parcelle 9 et 18881			
	1	Bonne visibilité, bonne perspective, position centrale, accès facile pour piétons	La commune n'est pas propriétaire des terrains.	1) et 3) très centré et visible 4) il y a mieux à faire avec le site B comme des logements ou des commerces	éventuellement un P courte durée de quelques places	nombre de places de parc potentielles insuffisant				impossible de réaliser les deux à cet emplacement. Cette parcelle, proche des commerces pourrait largement être utilisée pour une autre affectation. C'est un lieu de vie qu'il faudrait valoriser, peut être en y mettant des logements à loyer modérés (?)
	2		espace trop restreint			nombre de places de parc potentielles insuffisant				lieu qui doit être réservé à d'autres usages (notamment usage commercial, appartements protégés)
	5		parcelle de la bourgeoisie (≠ commune) → accord nécessaire pour achat	Personne ne veut voir un bâtiment administratif ou un parking là !		Pas de place de parc ! (de nouveau des voitures au centre !)	Personne ne veut voir un bâtiment administratif ou un parking là !			Personne ne veut voir un bâtiment administratif ou un parking là !

SITE	GR.	Maison Communale			Parking			Maison Communale ET Parking		
		Forces	Faiblesses	Remarques *	Forces	Faiblesses	Remarques *	Forces	Faiblesses	Remarques *
C - MC actuelle	3	autres utilisations possibles: p.ex pour personnes âgées (pas besoin places de parc) /agrandir MC sur parcelle 15	l'accès aux éventuelles places de parc est compliqué/conflictuel	conserver identité du village, Restaurer la maison communale pour cet usage ou un autre	places de parc. sous la MC	pas de gros parkings possible (conflits avec trafic)	conserver terrasse de l'Auberge/ si parking en sous-sol, risque de conflits si une fois un tunnel	Possibilité de faire qqch avec les parcelles privées (jardins) en laissant à disposition la surface hors-sol des souterrains		extension du site sur le bas des parcelles 1776/16/1801/15
	4						Utiliser le sous sol sous le jardin de l'hôtel ; Futur giratoire; Passage sous route entre la cour d'école et le sous sol parcelle 14- pour piétons écoliers au niveau de la parcelle 68; Démontez la cure pour avoir un accès au parking	Emplacement bon pour la maison communale et parking de 45 places; Maison communale et parking visiteurs; Possibilité d'agrandir la place du village; Cour d'école à nouveau disponible pour les enfants; Place du village mis à plat, vrai place (pourrait être utilisée pour manifestations); Passage sous la route cantonale pour les piétons; Place d'arrêt pour le bus		Le parking n'est pas en périphérie; Déplacer la cour d'école au niveau du parking de la salle polyvalente; Où laisser la place pour les enfants?
	1	idéalement placée ! (idée du compas qui part du centre de la parcelle et qui, dans un périmètre de 100m regroupe tous les services!	devrait inclure les parcelles 16, 17, 19, 1776 et 15 dans le projet	3) c'est le centre, tout est dans un rayon de 100m 4) élaborer un ensemble architectural depuis l'Eglise jusqu'à BC	Parfait pour un petit P de 5 places	nombre de places de parc potentielles insuffisant, accès difficile en terme de sécurité, amène encore plus de circulation au centre	inclure les parcelles 16/17/19/1776/15			impossible de réaliser les deux à cet emplacement
	2	situation (au centre du village) intéressante en terme d'image; emplacement idéal pour la MC		réserver la place pour améliorer l'accès à la route du Pas	accessibilité facile	nombre de places de parc potentielles insuffisant	remaniement parcellaire: achat des p. 1776/16/24/1801/15 + parking pour les parcelles avoisinantes			emplacement à valoriser autrement (exemple : améliorer l'accessibilité par l'aménagement d'un rond point)
	5	<ul style="list-style-type: none"> • Très bien situé, au centre de la commune ! • Parcelle assez grande pour une maison de commune • Emplacement déjà connu • Accès direct à la route cantonale 		Ce lieu est retenu comme option privilégiée pour la Maison communale !		<ul style="list-style-type: none"> • On amène de nouveau les voitures au centre • Le nombre de places de parc est limité • Durant la transition ? (Durant les travaux, l'administration pourrait prendre place au Centre Forestier ou à La Cure ?) 		Possibilité d'un beau bâtiment communal + un parking sur les parcelles 1776/16/1801/15 ? + sous-sol bâtiment + possibilité d'aménager en même temps une accessibilité aux chalets qui se trouvent au-dessus ?		

SITE	GR.	Maison Communale			Parking			Maison Communale ET Parking		
		Forces	Faiblesses	Remarques *	Forces	Faiblesses	Remarques *	Forces	Faiblesses	Remarques *
D - cour d'école	3	centre de rencontre/ Mc à la place de la cure actuelle: avantage: accessibilité par la cure (pas goulet de la poste).	transformation, attention à la cohabitation avec les enfants / MC: pas sur la cour d'école	4) améliorations en termes paysagers, pas une tour	parking possible /proches du centre / parking sous la garderie (nouvelle)		on ne peut pas supprimer ou diminuer la cour d'école avec autant d'enfants.	pas forcément combinaison des 2		
	4			Parcelle 63 Bâtiment administratif multi-usage (maison communale, centre médico social, garderie etc...)	Parking souterrain sur plusieurs étages dans la cour actuelle; Accès par le bas (depuis le site Berrut); Accès direct depuis le parking au centre du village; Si parking: la maison communale peut rester où elle est au site C; Possibilité d'aggrandir la place du village; Accès direct depuis le parking au centre du village; Cour d'école à nouveau disponible pour les enfants; Déplacer la cour d'école au niveau du parking de la salle polyvalente	Le parking n'est pas en périphérie	Place du village mis à plat, vraie place (pourrait être utilisée pour manifestations) Passage sous la route cantonale pour les piétons Place d'arrêt pour le bus			
	1	proximité au centre	sécurité pour piétons à aménager		Avantage ou possibilité d'aménager un grand P dessous	accès difficile (visibilité depuis route cantonale)	possibilité d'utiliser le toit comme place de rencontre	combinaison possible, favorable en terme d'image	Sortie et entrée difficile depuis la route cantonale, éventuellement élaborer un accès par "dessous"; prévoir l'agrandissement de l'école	intégrer la parcelle 75 (Cure)
	2				utilisation du toit pour place de fête	la mixité cour d'école/parking est dangereuse pour les enfants; accès difficile; manque de places de parc durant les travaux; nuisances durant les travaux pour l'école	décentraliser le parking; future possibilité d'agrandissement de l'école?		prive les élèves d'un espace réservé	espace qui doit être réservé à d'autres usages (festivités, convivialité)
	5	Possibilité de construire un bâtiment communale à la place de la cure (quitte à déborder un peu sur la cour d'école)				<ul style="list-style-type: none"> • Trop de places de parc près des enfants • Plus de voitures au centre du village • Esthétique – • Blocage pour un éventuel tunnel à venir ? • ...et pendant les travaux ? • Un parking empêcherait une cour d'école agréable ! • Serait une verrue !!! 	Pas de parc au centre du village ! Mais, 40-50 places en réserve dans la cour pour des besoins ponctuels.			Pas de parc au centre du village ! Mais, 40-50 places en réserve dans la cour pour des besoins ponctuels.

SITE	GR.	Maison Communale			Parking			Maison Communale ET Parking			
		Forces	Faiblesses	Remarques *	Forces	Faiblesses	Remarques *	Forces	Faiblesses	Remarques *	
E - sous l'église / Berrut	3	pas souhaitable (on s'éloigne du centre: "pourquoi faut-il nécessairement un accès en voiture?")	pas souhaitable		nouveau ("on construit qqch sur rien") Possibilités de mettre bcp de voitures (>150). Eloigner les voitures du centre. Pour ceux qui travaillent au village et indigènes du centre.	coûts/ prévoir aggrandissement du cimetière. Distance au centre à maîtriser. Sécuriser l'accès (rond-point).	1) galeries souterraines en direction de l'église et/ou de l'école + ascenseurs // faire avancer la correction du pont en achetant p.675	pas souhaitable	pas souhaitable		
	4				"75" places pas trop chères pour place scotchées; Bon accès très proche; Capacité importante; Disponible de suite; Pas de nuisance pendant le chantier de construction.	Sortie Berrut sens Monthey; Pas trop imposant le parking côté visuel sur le village	Elargir face parcelle 675; Elargir pont aval; Entrée Chalet Berrut pour parking; Sortie parcelle 78; Accès cour d'école sour 77; Circulation verticale piétons entre les niveaux de parking				
	1		pas idéal en terme d'image		IDEAL ! Un grand parking de 200 places, longue durée. La plus grande force réside dans le fait que les voitures ne circuleraient plus dans le village mais s'arrêtent avant !		ça remettrait l'église au milieu du village - on garde l'identité du village	Si aménagement par ascenseur ou sous la place, bon accès piéton	Situation à l'entrée du village évite un flux de véhicule à travers le village	Accessibilité par parcelle 75 Architecture à étudier pour une harmonie du site	
	2		espace trop décentré (inadapté en terme d'image)		suffisamment proche du village, possibilité de créer des cheminements piétonniers facilement, parking évolutif, espace suffisant, aucun impact visuel, nuisances sonores hors centre		tunnel sous cimetière				
	5				<ul style="list-style-type: none"> • Emplacement idéal, moins de circulation dans le village ! • Esthétiquement, un plus ! : presque invisible • Parking 150-200 places dans un premier temps + possibilité éventuelle d'extension plus tard • Proximité du centre • Coût inférieur à d'autres sites car ce site est vierge. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne va pas enlever les voitures au centre car les gens vont d'abord aller voir au centre s'il y a de la place ! 	Ce lieu est retenu comme option privilégiée pour le parking ! penser à la sortie des gens ! Ascenseur ou autre ? Passerelle ? + 1 sortie en hauteur et une sortie en bas ? Possibilité d'agrandissement du cimetière. Mettre les places du centre payantes mais gratuites sur le site E. Lier le projet parking avec le pont ! → Penser global !				

* Remarques générales quant à :

- 1) accessibilité pour les piétons
- 2) accessibilité pour les véhicules
- 3) distance du centre du village à parcourir à pied
- 4) image de Troistorrents